Hesi Plantenvoeding B.V.

Klarenanstelerweg 11, 6468 EP Kerkrade (NL)

Tél. 0031 - (0) 45 569 04 20 Fax 0031 - (0) 45 569 04 21 E-mail: info@hesi.nl Site Web: www.hesi.nl



## Fiche de données de sécurité (MSDS)

### **Hesi SuperVit**

Révision: 01-02-2018

Conforme à: Règlement (UE) № 453/2010 de la commission

Page: 1 de 5

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise.

Identification de la substance ou du mélange:

N° de catalogue: HE23 - HE26 Désignation du produit : Hesi SuperVit

L'identificateur de produit: Solution de engrais inorganique pour augmenter la quantité de feuilles

vertes, améliorer la formation des fleurs et accélérer le métabolisme des plantes, pour toutes les plantes et toutes milieux de culture. (Texte dans

l'étiquette: Engrais CE, solutions de sulfate de magnésium).

Identification de l'entreprise : Hesi Plantenvoeding B.V.

Klarenanstelerweg 11 6468 EP Kerkrade The Netherlands

Tél. 0031 - (0) 45 569 04 20 Fax 0031 - (0) 45 569 04 21 E-mail: info@hesi.nl

Site web: www.hesi.nl

Contact Hesi: Mr. Henk IJpelaar, e-mail: sales@hesi.nl

Responsable de la MSDS: Mme. Siglinde Winkler, e-mail: research@hesi.nl

N° de téléphone d'urgence : N° d'assistance médicale en France: 112

Centres Antipoison et de Toxicovigilance en France: Angers tél.

0241482121, Bordeaux tél. 0556964080, Lille tél. 0800595959, Lyon tél. 0472116911, Marseille tél. 0491752525, Nancy tél. 0383225050, Paris tél. 0140054848, Strasbourg tél. 0388373737, Toulouse tél. 0561777447

### 2. Identification des dangers.

Hesi SuperVit n'est pas régi par directive 1999/45/CE et directive 67/548/CEE, leurs versions adaptées et leurs annexes.

Pictogramme de danger: Aucun

Classification: N'est pas classé comme substance dangereuse.

Aperçu des urgences: Se laver les mains après le contact et avant de manger et de boire. Ne

pas manger, boire ou fumer, tout en travaillant avec la substance. Conserver dans son contenant original. Ne pas déverser dans les eaux

souterraines.

Les risques environnementaux: Ne contienne pas de NPK.

Effets potentiels sur la santé: Généralement pas un problème, mais si nécessaire administrer un

traitement symptomatique. Boire de l'eau pour diluer.

Pour plus d'informations des dangers, voir section 4, 8 et 10-12.

### Fiche de données de sécurité (MSDS) Hesi SuperVit



Page: 2 de 5

**3. Composition/informations sur les composants.** Aucune substance dangereuse.

**Composition:** (Composants non dangereux)
Oxyde de magnésium (MgO) soluble dans l'eau

Oxyde de magnésium (MgO) soluble dans l'eau 5% Anhydride sulfurique (SO<sub>3</sub>) soluble dans l'eau 10%

4. Premiers secours.

Après inhalation: Généralement pas un problème. Sortir au grand air, si nécessaire.

Après contact avec la peau: Laver avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures

contaminés.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion: Généralement pas un problème. Boire de l'eau pour diluer. Administrer un traitement symptomatique si nécessaire. En cas d'ingestion par des

animaux domestiques, consulter immédiatement un vétérinaire et

montrer cette fiche de données de sécurité.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

Moyens d'extinction appropriés: Eau, produits chimiques secs, dioxyde de carbone et mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucune Risques particuliers: Aucun

Conseils aux pompiers:

Équipements de protection spéciaux pour combattre les incendies est nécessaire en raison d'emballage (risque de brûlures et la fumée graves): user un appareil respiratoire autonome et porter des vêtements de protection appropriés. L'eau d'extinction ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines.

Autres informations: Hesi SuperVit n'est pas inflammable et ne produit pas de vapeurs

dangereuses. Les contenants d'origine sont en PE (polyéthylène) et peut fondre et goutte à goutte en cas d'incendie (risque de brûlures). PE est inflammable (en raison des gaz inflammables sur le chauffage) et peut

former la fumée (graves).

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

Précautions individuelles: Généralement pas nécessaire.

Précautions pour la protection de Ne pas laisser pénétrer dans les réseaux d'égouts ou des eaux

l'environnement: souterraines. Informer dès que possible la gestionnaire de l'eau en cas

de contamination dans l'eau d'égout ou de la surface par une grande

quantité de cette substance.

Procédure de nettoyage/absorption: Absorber avec un matériau liant pour liquides et procéder à

l'élimination. Éliminer les matériaux contaminés conformément au chapitre 13. Nettoyer la zone affectée après l'élimination complète de la

..hataaaa

substance.

Pour plus d'informations des précautions voir section 8 et 13 et voir section 12 pour informations des écologiques.

### Fiche de données de sécurité (MSDS) Hesi SuperVit



Page: 3 de 5

Hesi SuperVit

7. Manipulation et stockage.

Manipulation: Se laver les mains après le contact et avant de manger et de boire. Ne

pas manger, boire ou fumer, tout en travaillant avec la substance. Ne pas déverser dans les eaux souterraines ou des réseaux d'égouts.

Conserver dans son contenant original.

Stockage: Ne refonte pas, mais stocker seulement dans le contenant original (PE =

Polyéthylène) fermé hermétiquement, entre 10°C et 50°C. Éviter le gel.

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale par entreposage ou l'élimination. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Protéger l'emballage contre la lumière directe du

soleil.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Solution de sulfate de magnésium pour toutes les plantes et toutes

milieux de culture en irrigation ou par arrosage. Dosage: 1 goutte de Hesi SuperVit pour 5L d'eau ou 1 ml de Hesi SuperVit pour 70L d'eau.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Paramètres de contrôle:

Désignation: Hesi SuperVit

Valeur limite d'exposition: Aucune limite d'exposition professionnelle fixé, parce que ce n'est pas

une substance dangereux.

Équipement de protection individuelle:

Contrôles techniques appropriés: Non requise

Mesures de protection individuelle: Ne pas manger, boire ou fumer, tout en travaillant avec la substance.

Protection respiratoire: Non requise Protection des yeux: Non requise

Protection des mains: Gants ne sont pas requise, mais sont toujours conseillés lors du travail

avec des produits chimiques. Se laver les mains après le contact et avant

de manger et de boire.

Autres équipements de protection: Aucune précaution particulière nécessaire.

Hygiène industrielle: Se laver les mains après le contact et avant de manger et de boire. Ne

pas manger, boire ou fumer, tout en travaillant avec la substance. Ne

pas déverser dans les eaux souterraines.

### 9. Propriétés physiques et chimiques.

L'état physique:

Couleur:

Odeur:

Point de fusion/point de congélation:

Liquide

Orange

Aromatique

3,8 - 4,0

> - 6°C

Point d'ébullition:

> 105°C

Point d'éclair: Non inflammable

Limites d'explosivité inférieure: Pas de données disponibles supérieure: Pas de données disponibles

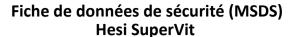
Tension de vapeur: En dessous de 1

Densité de vapeur: Pas de données disponibles

Densité relative: 1,16 g/cm³
Solubilité dans l'eau: 100%

Viscosité: Pas de données disponibles

### Page: 4 de 5





### 10. Stabilité et réactivité.

Stabilité chimique: Dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de

manipulation la substance est stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Conditions à éviter: Lumière du soleil, chauffage, congélation et refonte (conserver dans son

contenant original).

Substances à éviter:

Réactions dangereuses avec:

Produits de décomposition dangereux:

Aucune

Aucune

### 11. Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë: LD50 n'est pas disponible/déterminée.

L'évaluation suivante de danger pour la santé est basée sur une évaluation des différents composants du produit.

Après inhalation: Généralement pas un problème.

Après contact avec la peau: Généralement pas un problème.

Après contact avec les yeux: Généralement pas un problème.

Après ingestion: Généralement pas un problème.

Autres données: Hesi SuperVit n'est pas classé comme substance dangereuse. Utilisation

prolongée ou d'hypersensibilité peut causer une irritation ou

sensibilisation, comme avec chaque substance peut être le cas. Les

chances que cela se produise est très faible.

# **12. Informations écologiques.**Effets écotoxiques: Ne pas permettre que

Ne pas permettre que la substance soit libéré dans l'environnement sans

autorisation gouvernementale. Ne contienne pas de NPK.

Toxicité aquatique: Aucune donnée de toxicité directe sur les poissons. Hesi SuperVit n'est

pas classé comme substance dangereuse.

Persistance et dégrabilité: Pas de données disponibles sur la biodégradation.

### 13. Procédures d'élimination.

Produit: La substance doit être éliminée en conformité avec les réglementations

nationales respectives. L'eau usée ne peut être rejetés dans les égouts

ou les cours d'eau sans permis de bon gouvernement.

Emballages vides: Les emballages doivent être éliminés en conformité avec les règlements

propres à chaque pays ou doivent être transmis à un système de collecte d'emballages. Les contenants d'origine sont en PE (= polyéthylène).

### 14. Informations relatives au transport.

Hesi SuperVit n'est pas classé comme substance dangereuse.

Par conséquent, aucune réglementation de transport spéciale ne s'applique.

Toutes les réglementations locales concernant le transport doivent être respectées.

Les règlements de transport sont cités conformément aux accords internationaux et dans la forme applicable aux Pays-Bas. Les déviations possibles dans d'autres pays ne sont pas considérées.

### Fiche de données de sécurité (MSDS) Hesi SuperVit



Page: 5 de 5

### 15. Informations sur la réglementation.

Étiquetage selon les Directives CE:

Pictogramme de danger : Aucun

Classification: N'est pas classé comme substance dangereuse.

Phrases R (phrases de risque): Aucun

Phrases S (conseils de prudence): S2 Tenir hors de portée des enfants.

S20/21 Lors de l'utilisation ne pas manger, boire ou fumer.

Étiquetage des dangers selon SGH (Système général harmonisé):

Phrases H (codes dangers): Aucun

Phrases P (conseils de prudence généraux): P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Hesi SuperVit n'est pas classé comme substance dangereuse.

### 16. Autres informations.

Le texte complet des phrases H et R mentionnées à la section 3.

Aucune

Histoire

Version précédente: MSDS Hesi SuperVit FR 11-04-2011

Adjustments: Changement général d'adresse HESI, changement d'adresse email HESI

et adaption aux normes NFU.

Ajustement général des valeurs et des textes à la situation actuelle:

Chapitre 1: L'identificateur de produit

Chapitre 3: Composition

Chapitre 7: Stockage et utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Chapitre 9: Odeur, pH et densité relative

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et l'expérience. La fiche de données de sécurité caractérise les produits en termes de sécurité. Ces informations ne représentent pas une garantie des propriétés du produit. C'est du devoir de l'utilisateur d'utiliser le produit avec précaution et les règles applicables et de la législation pour se conformer. Hesi Plantenvoeding B.V. décline toute responsabilité pour perte ou dommages résultant de l'utilisation de ces données.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évacuation et l'autorisation des substances chimique, ainsi que les restrictions applicable à ces substances (REACH) et selon le règlement (UE) 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006.

### **Annexe**

De ce mélange au moment de la rédaction de cette fiche de données de sécurité n'a pas été enregistré dans les rapports de sécurité en vertu du règlement (CE) 1907/2006.